

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2017

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures convoquée pour le 11 juillet 2017, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

Sont absents :

M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier

PROCÈS-VERBAL



CONSTAT

Le maire et M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, constatent le défaut de quorum à 20 h 01. Ils ajournent la séance et la reportent au 13 juillet 2017 à 9 h.



REPRISE DE LA SÉANCE LE 13 JUILLET 2017 À 9 H

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

Sont absents :

M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier



CONSTAT

Le maire et M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, constatent le défaut de quorum à 9 h 30. Ils ajournent la séance et la reportent au 17 juillet 2017 à 19 h 30.



REPRISE DE LA SÉANCE LE 17 JUILLET 2017 À 19 H 30

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 34, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



2017-318

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Point ajouté à la fin des propositions :

- Greffe – Nomination d'un greffier substitut

Adoptée à l'unanimité, le président vote



PROPOSITIONS



2017-319

GREFFE – CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR DÉMOLITION ET RÉUTILISATION DU SOL – 3657, RUE DE L'HÊTRIÈRE – LOT 2 812 354

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un terrain décontaminé et que la demande est accompagnée d'une attestation d'un expert établissant que le projet pour lequel le permis est demandé est compatible avec les dispositions du plan de réhabilitation en vertu de l'article 120 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, chapitre A-19.1.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'accepter le programme de réutilisation du sol et le PIIA pour le 3657, rue de l'Hêtrière, lot 2 812 354, visant la construction d'un nouveau bâtiment principal et aménagement de terrain pour une pharmacie Familiprix avec les documents suivants:

- Plan d'architecture de Quanta Architecture par Nicolas Lévesque-Tremblay, architecte, No de projet 2017-725, daté du 12 juillet 2017;
- Plan d'implantation de Stéphan Létourneau, arpenteur-géomètre, minute 5371, mise à jour du 29 juin 2017;

D'autoriser la délivrance du certificat d'autorisation pour la démolition du bâtiment principal au 3657, rue de l'Hêtrière, lot 2 812 354.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



GESTION DU TERRITOIRE – PIIA – 70 & 80, RUE DE ROTTERDAM

Un PIIA n'étant pas requis, aucune résolution n'est proposée.



2017-320

GESTION DU TERRITOIRE – PIIA – 110, RUE DE ROTTERDAM

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'accepter le projet tel que déposé pour le 110, rue de Rotterdam, connu et désigné comme étant le lot 2 814 778, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'agrandissement de l'usine en cour arrière et l'aménagement du terrain. Le tout approuvé selon les documents suivants:

- Plan d'implantation par Pascal Beaulieu, arpenteur-géomètre, minute 2009 révision du 14 juillet 2017;
- Plan d'architecture et aménagement paysagé par James R. Leeming, architecte, No dossier Q17-4374 daté du 30 mai 2017;
- Élévation finale pour l'architecture selon l'option B par James R. Leeming, architecte, No dossier Q17-4374 daté du 30 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-321

GESTION DU TERRITOIRE – PIIA – 250, RUE DE SYDNEY

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'accepter le projet tel que déposé pour le 250, rue de Sydney, connu et désigné comme étant le lot 5 906 717, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant la construction sur un lot vacant d'un siège social, entrepôt et bureaux de services pour la compagnie JDHM Nettoyage et Construction. Le tout approuvé selon les documents suivants:

- Plan d'implantation par Denis L. Tremblay, arpenteur-géomètre, minute 9687 daté du 19 juin 2017;
- Plan d'architecture et aménagement paysagé par Charles-Bernard Gagnon, architecte, projet « JDHM nouvelle succursale » daté du 7 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-322

GESTION DU TERRITOIRE – PIIA – 120, 130, 150, RUE DE SYDNEY & 105, 115, 125, RUE DE SINGAPOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'accepter le projet tel que déposé pour le 120, 130, 150, Sydney & 95, 105, 115, 125, Singapour, connu et désigné comme étant les lots 6 105 225, 6 105 224 et 6 082 268, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant la construction d'un projet d'ensemble pour de la restauration rapide et poste d'essence. Le tout approuvé selon les documents suivants:

- Plan d'implantation par Maxime Gaudreau, arpenteur-géomètre, minute 464 daté du 14 juillet 2017;
- Plan d'architecture et aménagement paysagé par Éric Jutras, architecte, projet 15-056 daté du 19 juin 2017;
- Plan d'aménagement civil par Patrice Lavoie, ingénieur, projet 170191-C-01 daté du 14 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-323

GREFFE – NOMINATION D'UN GREFFIER SUBSTITUT

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

DE nommer le directeur général, M. Robert Doré, à titre de greffier substitut en cas d'absence du greffier et du greffier adjoint ou de vacances à ces postes.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MOTIONS ET RÈGLEMENTS



2017-324

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2017-526 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 125 000 \$ POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC DANS LE CHEMIN DE LA BUTTE ET LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT DANS LA ROUTE TESSIER ET LE CHEMIN DE LA BUTTE (PJT-17-413-003-E)

Monsieur le maire, Sylvain Juneau, déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question, et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

DE reporter ce point la séance du 24 juillet 2017.

Ont voté pour : Mmes France Hamel et Lise Lortie
MM. Denis Côté, Guy Marcotte et Louis Potvin

A voté contre : M. Raynald Brulotte

Adoptée à la majorité, le président s'abstenant de voter



2017-325

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2017-536 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 765 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE DE RÉDUCTION DE PRESSION, LA CONDUITE DE REFOULEMENT ET LE PAVAGE DES 300 PREMIERS MÈTRES DE LA ROUTE TESSIER (PJT-17-320-016-E)

Monsieur le maire, Sylvain Juneau, déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question, et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

DE reporter ce point la séance du 24 juillet 2017.

Ont voté pour : Mmes France Hamel et Lise Lortie
MM. Denis Côté, Guy Marcotte et Louis Potvin

A voté contre : M. Raynald Brulotte

Adoptée à la majorité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 03.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier